République Démocratique du Congo

1 : 2 000 000

0 10 20 40 60 80 100 km

N O E S

Projection Mercator sécante aux parallèles 5 N et 5 S.
Système géodésique mondial (WGS84), amorces chiffrées en kilomètre et en degré

Routes et infrastructures

- Route asphaltée
- Route de liaison
- Route ou piste peu fréquentée
- Route ou piste à circulation exceptionnelle
- Aéroport international
- Aéroport national
- Aérodrome
- Aéroport militaire
- Voie ferrée
- Port maritime
- Port lacustre
- Port fluvial principal
- Port fluvial secondaire
- Bac

Occupation du sol

- Forêt dense humide
- Forêt sur sols hydromorphes
- Forêt claire ou savane boisée
- Forêt secondaire et agriculture
- Mosaïque agriculture - savane
- Prairie aquatique ou marécageuse

Villes

- Capitale
- Chef-lieu de province
- Chef-lieu de district
- Chef-lieu de territoire
- Ville
- Localité importante
- Localité

Hydrographie

- Lac
- Fleuve et rivière

Limites administratives

- Limite d'état
- Limite de province
- Limite de district
- Limite de territoire

Parcs, réserves et domaines de chasse

- Parc national
- Réserve naturelle
- Réserve de biosphère
- Domaine de chasse

Réalisé par C. Vancutsem, J.-P. Kibambe Lubamba, X. Blaes, J.-F. Pekel, C. de Wasseige et P. Defourny

Unité de recherche en environnementéric et géomatique
Université catholique de Louvain
Louvain-la-Neuve (Belgique)

Financé par la Politique Scientifique Fédérale (Belgique)

Avec la collaboration de l'Institut Géographique National congolais et de l'Institut Géographique National belge

ISBN 2-87463-019-5
Dépôt légal D/2006/9964/9

© UCL-Geomatics (Louvain-la-Neuve, Belgique) 2005. Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme que ce soit est interdite. Tous droits réservés pour tous pays.

Provinces

Echelle 1 : 15 000 000

Découpage administratif (janvier 2006)

Parcs, réserves et domaines de chasse

Echelle 1 : 15 000 000

Réalisé à partir des données du Système pour la Gestion des Informations sur les Aires Protégées (SYGAP) de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)

Cette carte est une édition provisoire au 1 : 2 000 000 d'une base de données géographiques établie à titre principal au 1 : 500 000. Une version numérique de cette carte, directement utilisable dans un système d'information géographique, est mise à la disposition des utilisateurs sur le site http://www.uclouvain.be/enge-cartesRDC. Cette base de données est une compilation de différentes sources d'information ayant fait l'objet d'un contrôle qualité, de correction et de mise à jour.

Les auteurs remercient toutes les institutions et personnes qui ont contribué à la réalisation de cette carte. Ils expriment tout particulièrement leurs remerciements à Messieurs L. de Saint Moulin et P. Bamps, ainsi qu'au programme FAO-Africover, à l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature, à l'Institut Géographique National congolais, à l'Institut Géographique National belge et à la Politique Scientifique Fédérale belge.

Si malgré tout, l'utilisateur identifie des incohérences, celui-ci pourra en faire part au travers du site Internet et ainsi contribuer à l'amélioration de la base de données géographiques et des éditions futures.

Sources :

- Le tracé des routes et des pistes est issu des données *Africover* (FAO, 2003) complétées à partir des données Global Insight (Europa Technologies, 2000) (GI) et enrichies de la typologie routière de la *Carte des diocèses et des implantations pastorales de l'Eglise Catholique au Congo* dressée par le père Léon de Saint Moulin s.j. (1999).
- Le réseau hydrographique est dérivé des données *Africover* (FAO, 2003) et des données GI repositionnées et complétées grâce à l'interprétation d'images satellites LANDSAT orthorectifiées. Les lacs ont été digitalisés sur base de ces images. La toponymie des lacs et cours d'eau principaux est issue de la *Carte générale réalisée* par l'Institut Géographique National congolais et l'Institut Géographique National belge (IGN & IGZa Bruxelles 1988) et de la *Carte des diocèses* (de Saint Moulin, 1999).
- Les villes et villages sont dérivés de la *Carte générale* (IGN & IGZa-Bruxelles 1988) et de la *Carte des diocèses* (de Saint Moulin, 1999). Leur position a été corrigée par rapport à la mise à jour du tracé des routes, pistes et rivières. La toponymie des localités provient de la *Carte des diocèses* (de Saint Moulin, 1999) et du *Répertoire des lieux de récolte* édité par le Jardin Botanique National de Belgique (Bamps, 1982).
- Les limites administratives et les infrastructures ferroviaires, portuaires et aéroportuaires issues de la *Carte générale* (IGN & IGZa-Bruxelles 1988) ont été mises à jour et repositionnées par rapport aux routes, pistes, rivières et localités. Les limites des parcs et réserves ont été fournies par l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) et mises à jour dans le cadre du projet Système pour la Gestion des Informations sur les Aires Protégées (SYGIAP, 2005) financé par la Politique Scientifique Belge et l'UNESCO.
- Les classes d'occupation du sol présentées en fond de carte correspondent à une version simplifiée de la *Carte d'occupation du sol de la RDC* (UCL-Geomatics, 2006) dérivée de l'analyse d'une série temporelle d'images satellites SPOT VEGETATION. Le relief présenté en ombrage est dérivé des données à 1 km² de résolution de la Shuttle Radar Topography Mission (NASA, 2000).

Les limites administratives et les frontières nationales sont présentées à titre indicatif et ne constituent en aucun cas une prise de position de la part des auteurs.

Maps of the Democratic Republic of Congo, UCL-Geomatics (Louvain-la-Neuve, Belgium) 2006